

## ÉDUCATION

### Rentrée des collèges : les élèves de 6<sup>e</sup> accueillis par Martial Saddier et les Conseillers départementaux

À l'occasion de la rentrée des classes, les Conseillers départementaux de Haute-Savoie ont rendu visite aux collégiens de leur canton. Jeudi 2 septembre, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, et les Conseillers départementaux se sont rendus dans les quatre collèges publics du canton de Bonneville ainsi que dans le collège Théodore Monod de Margencel. Lors de ces visites dans les collèges, Martial Saddier et les Conseillers départementaux, ont accueilli les élèves de 6<sup>e</sup> et leur ont remis l'agenda offert par le Département.

Martial Saddier, Président du Conseil départemental, s'est rendu ce jeudi 2 septembre, dans les cinq collèges suivants, aux côtés d'Agnès Gay, Conseillère départementale du canton de Bonneville, Joël Baud-Grasset, Vice-Président aux finances et au patrimoine culturel, et Conseiller départemental du canton de Sciez :

- Collège Gaspard Monge de Saint-Jeoire (625 collégiens - 183 élèves de 6<sup>e</sup>),
- Collège Camille Claudel de Marignier (567 collégiens - 158 élèves de 6<sup>e</sup>),
- Collège Théodore Monod de Margencel (495 collégiens - 124 élèves de 6<sup>e</sup>),
- Collège Karine Ruby de Saint-Pierre-en-Faucigny (594 collégiens - 147 élèves de 6<sup>e</sup>),
- Collège Samivel de Bonneville (644 collégiens - 168 élèves de 6<sup>e</sup>).

Ces visites ont été l'occasion de souhaiter la bienvenue aux élèves de 6<sup>e</sup>, de faire le point sur les différents travaux et projets en cours, sur les mesures sanitaires en vigueur, mais également d'aller à la rencontre des agents techniques des collèges, en charge notamment de la restauration et de l'entretien des établissements.

➔ **Retrouvez toutes les informations dans le [dossier de presse en ligne sur l'espace presse du site du Département](#).**

Le Département consacre en 2021, un budget de **55,2M€** aux collèges, dont **36,9M€** pour l'investissement. **6M€** sont attribués aux collèges privés dans le cadre des dotations au fonctionnement., et dans les limites de la loi dite « Falloux », des subventions d'investissement (10% maximum des dépenses de fonctionnement de chaque collège).

**23 collèges publics** font l'objet de travaux cette année. L'été a été l'occasion de mettre en œuvre ou poursuivre des travaux permettant d'améliorer le confort des élèves et des équipes éducatives.

#### La rentrée des collèges en chiffres :

43 000 collégiens haut-savoyards

11 000 entrants en 6<sup>e</sup>

#### Le Département assure :

> La construction, l'entretien la rénovation des **49 collèges publics**

> La détermination des subventions annuelles aux **72 collèges** (49 collèges publics et 23 collèges privés)

> Le recrutement et la gestion des **530** agents techniques des collèges qui assurent l'accueil, l'entretien et la restauration

> La restauration scolaire, avec **2,1** millions de repas par an dans les collèges publics

#### CONTACTS PRESSE

Attachée de Presse

Laura Métivier

06 49 13 76 09 / 04 50 33 49 89

✉ [media@hautesavoie.fr](mailto:media@hautesavoie.fr)

🌐 [hautesavoie.fr/espacepresse](https://hautesavoie.fr/espacepresse)

🐦 [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)